



Coronavirus – Covid-19

Phase 1 - Relance au Québec du sport

Information en date du 13 mai 2020

Mise à jour : 13 mai 2020



Travaux en cours pour la relance au Québec du sport et de la natation

En date 13 mai 2020, la Fédération fait partie des travaux suivants :

- Relance au Québec du sport
 - Comité provincial de relance
 - Comité de travail provincial de la santé et sécurité
 - Contact direct avec le ministère en sport
- Relance de la natation au Canada
 - Comité national de la relance de la Natation Canada
- VCUA – Vision concertée de l’univers aquatique
 - Comité provincial avec les fédérations aquatiques – Natation, Waterpolo, Natation artistique, Triathlon, Plongeon, Société de sauvetage, Croix-Rouge, Association des responsables aquatiques du Québec (ARAQ)
 - Réunions provinciales de l’ARAQ
- Contacts réguliers avec les partenaires principaux
 - INSQ, RLSQ, URSL, AQLM, AQLP, Table des grandes villes, Sportcom, SPORTQUEBEC, AQUAM et tous les ministères nécessaires pour la relance du sport.

Annnonce du 13 mai 2020

Annonce ministérielle – information officielle à 15h30

Phase 1 - Déconfinement de la pratique sportive

- À compter du 20 mai, dans toutes les régions, les Québécoises et les Québécois pourront renouer uniquement avec une activité journalière avec le golf, le tennis, le vélo, la randonnée et plusieurs autres activités individuelles dont la **natation en eau libre**.
- Pour minimiser les risques de contagion, les activités reprendront dans le respect des recommandations des autorités de santé publique. Chaque activité a été évaluée en fonction de cinq critères :
 - Distanciation physique entre les personnes - 2 mètres sans contact
 - Lieu de pratique - à l'extérieur uniquement
 - Équipement requis - aucun partage d'équipement
 - Contexte de pratique - pratique individuelle ou duo libre
 - Déplacements - uniquement pour les activités locales

Précision de la Fédération

IMPORTANT POUR TOUS LES CLUBS DE NATATION DU QUÉBEC

L'annonce est très positive mais il faut bien comprendre les responsabilités de chaque individu et des organisations. L'annonce fait appel à la responsabilité des personnes individuellement à pratiquer librement **une activité physique à titre personnelle uniquement.**

- Les activités libres ne sont pas sanctionnées. Les clubs de natation du Québec ne peuvent en faire la promotion comme une activité du club. Les clubs ne sont pas assurés pour ce type d'activité.
- Il est primordial de spécifier que cette pratique se voit être récréative et individuelle, donc non encadrée par un club ou un organisme reconnu par la FNQ et que des règles de sécurité de base sont primordiales.

Les « baigneurs » ne devraient jamais être seuls lors de la pratique de la natation, qu'elle soit en eau libre ou non. Il vous est donc fortement recommandé en tout temps, d'être accompagné, de respecter la distanciation physique, d'avoir une bouée, une combinaison isothermique adéquate et de vous assurer d'avoir un accès au 911 en cas d'urgence. Ainsi, si une situation d'urgence venait à arriver, une personne devrait pouvoir revenir sur le bord de l'eau afin de déclencher les procédures nécessaires. Il est également important de rappeler que les règles d'hygiène habituelles doivent être respectées pour que la pratique soit sécuritaire et les consignes de la santé publique.

Prochaines étapes

Phase 2

**La prochaine phase a confirmé d'ici le début de l'été.
NB. L'information évolue chaque jour – non officielle.**

- Distanciation physique entre les personnes - 2 mètres sans contact physique
- Lieu de pratique - à l'extérieur uniquement sans accès ou accès minimal au bloc sanitaire
- Équipement requis - aucun partage d'équipement
- Contexte de pratique - Entraînement supervisé extérieur - situations d'apprentissage seulement
- Déplacements - uniquement pour les activités locales

Question journaliste:

Est-ce que les piscines extérieures ou intérieures seront dans la prochaine annonce ? Au 13 mai à 19h, on ne le sait pas mais on travaille fort avec tous les acteurs pour assurer la réouverture des installations aquatiques sur tout le territoire québécois.

Travail en cours pour développer une boîte à outils :

1. Mesure d'hygiène et protocole en cas d'éclosion
2. Description des phases de relance
3. Application concrète à la natation
4. Bibliothèque de ressources - guides disponibles
5. Mise à jour de la page FNQ – Covid 19

Question

Merci d'être là !

Ça va bien aller !

